

COUPURE
NIVEAU
5

CHALEUR
NIVEAU
3



Fabrication
sous



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, ce gant s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une bonne haute protection contre la coupure (niveau 5) et la chaleur (chaleur de contact niveau 3): Maintenance industrielle, assemblage automobile, métallurgie, papeteries, cartonnerie, industrie du verre, du caoutchouc, etc.

>> Caractéristiques techniques

- ✓ **Montage:** tricoté une pièce (sans couture)
- ✓ **Matière:** support tricoté extérieur en fibres Kevlar®.
- Entièrement doublé coton**
- ✓ **Coloris:** support coloris jaune. Doublure écru.
- ✓ **Jauge:** 7.
- ✓ **Taille:** 11.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 50 paires.
- sachet de 1 paire.



En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ **Montage sans couture:** améliore le confort de l'utilisateur (absence d'aspérité, de points d'échauffements). Bonne dextérité malgré une double épaisseur et la haute protection.
- ✓ La fibre Kevlar® apporte une bonne protection contre les risques mécaniques et la déchirure.
- ✓ **Doublure coton:** apporte du confort et une excellente isolation contre la chaleur.

Kevlar® est une marque enregistrée de E.I. du Pont de Nemours and Company



>> Conformité

Ce gant a été testé suivant les normes européennes

- **EN 388 : 2016.** Gants de protection - Protection contre les risques mécaniques.
- **EN 407 : 2004.** Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu).

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relative aux Equipements de Protection Individuelle. **Catégorie III.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié **n°2777**.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié - **SGS United Kingdom Ltd.** Organisme notifié **n°0120**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

EN 388 : 2016

EN 407 : 2004



2 5 4 1 C



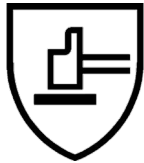
4 3 4 3 2 X

C € 0120

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

**EN 388: 2016.** Gants de protection - Protection contre les risques mécaniques.

EN 388: 2016. Données mécaniques (information sur les niveaux)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveaux ▼	EN 388 : 2016  2 5 4 1 C
Résistance à l'abrasion (nombre de cycles)	100	500	2000	8000	-	2	
Résistance à la coupure par tranchage (indice)	1,2	2,5	5,0	10,0	20,0	5	
Résistance à la déchirure (en newtons)	10	25	50	75	-	4	
Résistance à la perforation (en newtons)	20	60	100	150	-	1	
Résistance à la coupure (N) selon l'EN ISO 13997 (test TDM)	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Niveau E	Niveau F	Niveau ▼
	2	5	10	15	22	30	C

EN 407 : 2004. Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu).

EN 407: 2004			Données thermiques (essais)	Tableau des niveaux de performance				
				1	2	3	4	Résultats ▼
 4 3 4 3 2 X Les niveaux de performance ne s'appliquent qu'au gant entier, toutes couches comprises. «X» signifie que le gant n'a pas été soumis au test.	a1	Comportement au feu	≤ 20s	≤ 10s	≤ 3s	≤ 2s	4	
	a2		Sans exigence	≤ 120s	≤ 25s	≤ 5s		
	b	Chaleur de contact	100°C ≥ 15 s	250°C ≥ 15 s	350°C ≥ 15 s	500°C ≥ 15 s	3	
	c	Chaleur convective	≥ 4 s	≥ 7 s	≥ 10 s	≥ 18 s	4	
	d	Chaleur radiante	≥ 7 s	≥ 20 s	≥ 50 s	≥ 95 s	3	
	e	Petites particules de métal liquide	≥ 10 s	≥ 15 s	≥ 25 s	≥ 35 s	2	
	f	Grosses particules de métal liquide	30g	60g	120g	200g	X	

- a1) Durée de persistance de la flamme (secondes).
 a2) Durée d'incandescence résiduelle (secondes).
 b) Température de contact/ Temps de seuil (secondes).
 c) Indice de transmission de chaleur (HTI) (secondes).
 d) Indice de transfert de chaleur (T_{24}) (secondes).
 e) Nombre de gouttes provoquant une élévation de température de 40 °C.
 f) Fer en fusion (en grammes).

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety